

Étape 1 / 9,5km, 17km et 24km



Gérard LAFAGE, éleveur de veaux sous la mère, Limousines et Montbéliardes à Calviac

Gérard a repris la ferme familiale en 1986 et élève 40 veaux sous la mère. Un élevage traditionnel qui demande soin et attention : les deux tétées journalières se font dans la stabulation, à heures fixes, pendant 168 jours. Ses vaches allaitantes qui pâturent sur les collines du Haut-Ségala lui laissent tout de même le temps de remplir ses fonctions de maire délégué de la commune de Calviac.

Étape 2 / 17km et 24km



Christophe Larribe – EARL des Gentianes, éleveur de Montbéliardes, Prim'Holstein et de Salers à Lamativie

Christophe a hérité de la passion de ses parents Marie-Jeanne et Gilbert : il élève 22 vaches laitières qu'il traie toute l'année, matin et soir. Il commercialise ainsi environ 100 000 litres de laits par an.

Ses 60 vaches Salers rejoignent quant à elles l'estive de mai à octobre, dans la Vallée de la Cère et de la Jordanne, à 60km de la ferme avec l'aide précieuse de la famille. Vous vivrez sur étape une expérience auditive inédite !

Étape 3 / 24km



GAEC de la Salesse, élevage de Salers croisées Charolais, Canard prêts à gaver IGP Sud-Ouest et Porcs Origine Montagne à Comiac

David et ses parents Josette et Michel ont fait le choix de la diversification. Dans leur production d'une part, avec trois types d'élevage différents sur leur ferme certifiée HVE niveau 3. Dans les énergies renouvelables ensuite, avec l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de leur stabulation. Vous dégusterez sur cette étape la charcuterie et les salaisons de la filière Porcs Origine Montagne dans laquelle sont engagés les éleveurs.

Étape 2 / 9km Étape 3 / 17km Étape 4 / 24km



GAEC Fages, élevage de Limousines à Comiac

Au GAEC Fages, Dominique Clamagirand, sa femme Claudine et Nicolas Cavaroc élèvent 120 vaches Limousines sur les prairies naturelles du Haut-Ségala. Un pâturage qui participe à la préservation de nos beaux paysages vallonnés ! Les cultures de blé, de triticale et de maïs leur permettent d'être autonomes dans l'alimentation de leur troupeau. Sur cette pause gourmande, vous dégusterez la viande limousine de cette ferme en polyculture élevage.

Étape 3 / 9km Étape 4 / 17km Étape 5 / 24km



Claude Vergne à Calviac, Bovins viande en BIO

En 2016, Claude s'est installé sur la ferme lors du départ en retraite de son oncle. Une passion qu'il a toujours eu envie de vivre ! En conversion BIO, il valorise sa production en vente directe, en partenariat avec la Boucherie des Éleveurs de Sousceyrac-en-Quercy pour la découpe et le conditionnement. Double actif, il est également enseignant au Lycée agricole La Vinadie à Figeac. Sur la ferme, il a en projet l'aménagement de gîtes insolites avec sa femme Nathalie.

Conditions générales - Règles de participation

Parcours

Le circuit proposé aux randonneurs est de 9,5, 17 ou 24 km. Le départ et l'arrivée s'effectue sur le parking de la salle des fêtes de Calviac. Une signalétique spécifique est installée pour marquer les parcours et les traversées de route.

Horaires

Le départ est ouvert de 8h00 à 10h00. Pour le parcours de 24km, le départ est impératif avant 8h30. Le retour à la salle des fêtes de Calviac s'échelonne entre 14h00 et 17h00.

Participation

Cette randonnée est ouverte à toute personne en bonne condition physique. Un certificat médical datant de moins d'un mois est vivement conseillé.

Les frais d'inscription ouvrent le droit aux parcours de randonnée et aux pauses gourmandes.

En cas d'annulation de notre part, Fermes de Figeac s'engage à rembourser la totalité des inscriptions. Les inscriptions ne seront pas remboursées en cas d'annulation de la part du participant. Les droits d'inscription s'élèvent à 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de 5 à 16 ans. Les frais d'inscription sont offerts pour les enfants de moins de 5 ans.

Les gobelets sont consignés à 1 € et vous serviront pour les dégustations sur les pauses gourmandes.

Sécurité

Les organisateurs s'engagent à mettre en place toutes les dispositions légales obligatoires pour assurer le bon déroulement de la randonnée et garantir la sécurité des participants. A ce titre, Fermes de Figeac est titulaire d'une police d'assurance en responsabilité civile n°41459484 souscrite auprès de Groupama.

En cas d'incident, contactez immédiatement l'un(e) des organisateurs(trices) de la randonnée **Liza au 06.70.88.34.10 ou Caroline au 06.17.32.34.27 ou le 112** et activez la géolocalisation de votre téléphone mobile. Votre position pourra ainsi être établie et facilitera l'intervention des secours.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité mises en place par les organisateurs, le code de la route, la nature, les lieux d'accueil utilisés lors de la randonnée. La randonnée traversant des exploitations agricoles, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse tout au long du parcours et restent sous l'entière responsabilité de leur maître.

Équipement

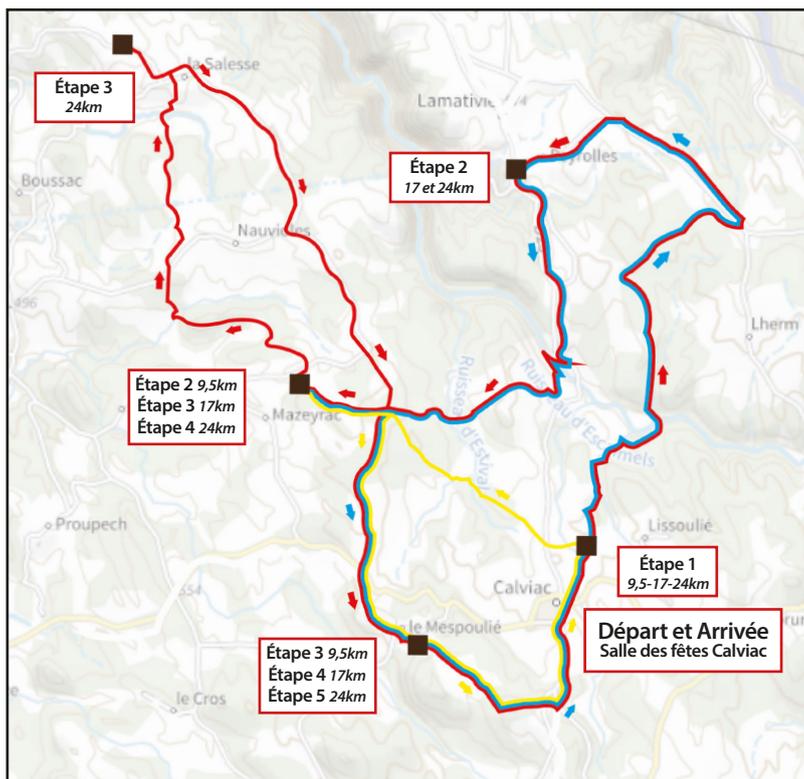
Nous vous recommandons de vous munir de chaussures de marche et de vêtements chauds et de pluie en fonction du temps.

Merci de votre bienveillance !

Les chemins et passages empruntés par notre randonnée «Sur les pas des éleveurs» sont en partie la propriété des agriculteurs qui vous reçoivent sur leurs exploitations. Nous vous remercions de respecter leur environnement et de ne pas renouveler ces parcours en dehors du cadre de notre randonnée.

Conditions météorologiques

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la randonnée en cas de force majeure.



24 km — 17 km — 9,5 km